



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 09 avril 2026**

Délibération n° DEL 2026 0020

L'an deux mille vingt six, le neuf avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
13/04/2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Roland LONJON, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur Xavier RIFFARD, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Madame Saloua EL AAZZOZI, Madame Chloe ALIBERT, Madame Nazih BOUACHMIR

Ont donné procuration :

Monsieur François CHATAING à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent JOHANNY à Madame Chloe ALIBERT, Monsieur Fabien SURREL à Madame Saloua EL AAZZOZI

Secrétaire de séance : Joris RIVORY

La séance a été levée à : 20H

Rédacteur : Didier SABOURAULT Juridique- Assurances- Assemblées

Objet :	Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Puy-en-Velay - Comité de suivi : désignation des représentants suite au renouvellement du Conseil Municipal
----------------	---

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Vu l'article L 6323-3 du code de la santé publique,

Vu l'article 12 du bail professionnel en cours entre la commune et la société interprofessionnelle de soins ambulatoires regroupant les professionnels de santé exerçant dans les locaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pensio,

La maison de santé du Pensio, créée en 2017, est gérée par une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) regroupant l'ensemble des professionnels de santé qui y exercent.

Portée par la volonté partagée de la municipalité et des professionnels de santé de la Maison de santé du Pensio un comité de suivi de ladite Maison de santé a été mis en place dès l'origine afin d'améliorer pour les habitants de la Ville et de l'agglomération l'accès aux soins dans le cadre de la ZAC du Pensio.

Ce comité de suivi poursuit en effet un objectif de dialogue et de réflexion sur la politique de santé locale, afin de faciliter notamment la mise en œuvre d'un projet global d'accueil de professionnels de santé eu égard aux évolutions des besoins.

Ce comité de suivi favorise également les échanges entre le preneur et le bailleur, en particulier s'agissant des conditions d'exercice des professionnels de santé.

Il se réunit une fois par an au minimum et en tant que de besoin.

Ce comité est composé de :

- 2 élus représentant la commune du Puy-en-Velay, désignés par le Conseil municipal,
- 2 membres représentant les professionnels de santé, désignés par eux-mêmes,
- 2 personnes qualifiées désignées l'une par les professionnels de santé, l'autre par le Maire.

Le renouvellement du Conseil municipal conduit à désigner de nouveaux représentants au sein du comité.

Ainsi, il est proposé de désigner deux représentants pour siéger au sein du comité de suivi de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pensio.

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE pour siéger au sein du Comité de suivi de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pensio :
 - Monsieur Enzo CHARITAT,
 - Monsieur François CHATAING.
 -

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 5

Abdelhak AGHZAF, Laurent JOHANNY, Saloua EL AAZZOZI, Fabien SURREL, Chloé ALIBERT

Pas de participation au vote : 1

Naziha BOUACHMIR

Signé le 9 avril 2026,
Le Secrétaire de séance,
RIVORY Joris,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 09 avril
2026